

TRIBUNE LIBRE...

A-t-on suffisamment mesuré la portée du changement de cap imposé au P.C.F. par la direction stalinienne soucieuse de sauvegarder, même au prix des pires reniements, les privilèges de la bureaucratie du Kremlin. Dans «*l'Humanité*» du 14 décembre 1971, Laurent Salini annonce, très officiellement, la couleur.

Dans un article consacré à la participation, nouvel avatar de l'association capital-travail, et curieusement intitulé «*la grande nouveauté*», il prend carrément la relève du gaullisme. Qu'on en juge: Salini commence par affirmer:

Dès les premières années du régime - alors que se dissipait lentement le désarroi qui avait conduit au référendum de 1958 - il devint évident que la démocratie ne pouvait plus être et ne serait plus jamais celle que la France avait si longtemps connue.

On enregistre l'aveu: *dès les premières années du régime*, le P.C. renonçait définitivement aux acquis de la démocratie politique.

Dès lors, il ne lui restait plus que deux issues: préparer, toute affaire cessante, la révolution socialiste ou... s'adapter au renouveau corporatiste. Pour l'appareil stalinien, le choix fut vite fait et Salini l'explique crûment :

L'idée s'imposait que tout renouveau national avait pour condition au moins une forte limitation du pouvoir des grandes sociétés capitalistes. Plus vite encore, les Français exprimèrent leur besoin, leur désir de participer aux décisions les concernant, de ne plus subir mais de choisir. Il fallut cependant les événements de mai 1968 pour que cette volonté d'une démocratie nouvelle prît la dimension d'une tendance politique, la plus nette peut-être aux yeux de tous. C'est alors que le général de Gaulle se réfugia dans l'utopie.

Tout y est: la politique réactionnaire de de Gaulle qualifiée d'*utopie*, le renouveau national, la participation et même les événements de mai 68 appelés à la rescousse. On croirait entendre Descamps ou Labi. Ah! on est loin du *plan plan rataplan* de Benoît Frachon! A quand la réintégration de Garaudy et de Barjonet?

Mais Salini, décidément en veine de confidences, ne s'arrête pas en si bon chemin. Il se livre à une véritable apologie du corporatisme. C'est ainsi qu'il écrit: *Que cette participation-là développe et adapte à notre temps les droits démocratiques naguère conquis est assez évident pour que l'on n'ait pas à insister ici. Le droit de vote ne suffit pas.*

«*Le droit de vote ne suffit pas*». Maintenant nous voilà revenus à Vichy! Décidément, il faut réhabiliter les Déat et autres Lagardelle.

Laurent Salini, tout comme les gaullistes de gauche, est un homme de progrès. Pour lui, l'heure n'est pas venue d'exproprier le capitalisme et de construire le socialisme; et le capitalisme, pour peu que les travailleurs acceptent la participation, a encore de bien beaux jours à vivre: *Mais il y a plus, aujourd'hui. La participation est condition fondamentale du progrès économique.*

Dans ces conditions, il est normal que l'appareil stalinien, tout comme aux temps bénis du tripartisme, se préoccupe de la production. D'autant que, faute d'être consultés, les travailleurs font preuve d'une bien regrettable «passivité». En un mot, ils ne se sentent pas intégrés à la société capitaliste, à ses pompes et à ses œuvres. Mais qu'on se rassure, Laurent Salini, après il est vrai Mussolini, Franco, Pétain et de Gaulle, a trouvé la réponse:

Il serait vain de vouloir diriger la production, appliquer un plan, sans que soient appelés à la responsabilité et à la décision les travailleurs eux-mêmes. Aucune politique économique, aucune politique tout court, ne peut résister à la passivité. Elle doit donc résulter de la consultation. Elle ne devient acte que par l'intervention active et consciente de ceux qui en attendent de «mieux vivre».

Nous soutenons que le progrès de l'économie est subordonné à la maîtrise de la nation sur ses propres richesses et sur son travail. La nationalisation exige, pour son succès, pour qu'elle donne tous ses fruits, que les travailleurs puissent être partie prenante décider et agir, qu'ils se sentent responsables parce qu'ils le seront effectivement.

C'est dans cet esprit que le programme de gouvernement présenté par le Parti communiste français fait de la participation l'un des piliers de la démocratie économique et politique à créer.

Comme on peut s'en rendre compte, le maître mot est enfin lâché: la «démocratie économique» que depuis toujours les tenants du corporatisme opposent à la démocratie politique.

Bien entendu, il ne saurait exister d'«ordre» corporatiste sans nation ni région; eh bien! même cela, Salini se l'avale:

Mais on n'imagine pas non plus que des lois importantes soient adoptées dans la plus vaste des consultations possibles, sans que les assemblées délibérantes s'entourent des conseils et des avis des intéressés. Ce qui vaut pour la nation, vaut évidemment pour la commune, le département ou la région.

Bien entendu, dans un tel régime, on ne se sent jamais trop pour encadrer les travailleurs là où ils ont le plus besoin de l'être, c'est-à-dire dans l'entreprise capitaliste; qu'on se rassure, Salini y pense:

C'est encore étendre les droits des syndicats, ceux des comités d'entreprise (et des organismes similaires), reconnaître aux partis politiques le droit de s'organiser et de s'exprimer dans l'entreprise (1).

Et en avant pour les sections syndicales et cellules politiques d'entreprise.

Et sans sourciller. Salini écrit les phrases incroyables suivantes:

Le programme de gouvernement qualifie la participation «à tous les niveaux et dans tous les domaines» de «grande nouveauté dans la vie nationale».

La participation, «grande nouveauté dans la vie nationale»? Décidément, le sieur Salini écrit n'importe quoi. Et la charte du travail de Pétain? Qu'il n'en déplaise à Salini, la participation est loin d'être une idée neuve.

Dans « Mater et Magistra », le gros pape Jean XXIII, salué par «l'Huma» comme un pape progressiste, écrit à propos de «Rerum Novarum»:

Les ouvriers et les employeurs doivent régler leurs rapports en s'inspirant du principe de la solidarité humaine et de la fraternité chrétienne puisque tant la concurrence au sens du libéralisme économique que la lutte des classes dans le sens marxiste sont contre nature et opposées à la conception chrétienne de la vie.

Dans la même direction et sous l'impulsion des exigences objectives de la nature, des hommes de bonne volonté de tous les pays du monde se sont mis en branle. C'est pourquoi à bon droit, l'encyclique a été et continue à être reconnue comme «la grande charte» (2) de la reconstruction économique et sociale de l'époque moderne.

Quarante ans plus tard, Pie XI reprend le même enseignement et le complète en condamnant le socialisme, en évoquant la participation des travailleurs à l'entreprise (2).

Ainsi Salini et les communistes (?) orthodoxes se rangent parmi les «hommes de bonne volonté» qui opposent à la «lutte de classes contre nature» les bienfaits de la participation. Voilà où en est la grande nouveauté.

Quant à nous, militants ouvriers fidèles à notre classe, nous continuerons le combat contre l'intégration des syndicats à l'Etat et au système capitaliste. Nous appellerons de nouveau à voter non au référendum du général; autrement dit, nous continuerons à nous opposer à l'instauration en France de l'ordre corporatiste - de droite comme de gauche - antiouvrier.

Alexandre HEBERT.

(1) Il est intéressant de noter la demande d'officialiser les cellules d'entreprise. Ainsi le P.C. n'est pas trop sûr de sa mainmise sur la C.G.T. En outre, un syndicalisme qui agit seul pourrait donner l'idée aux travailleurs que le syndicat suffit et que les partis politiques sont... inutiles.

(2) *Trois Encycliques*, Editions du Seuil.